

Formation

Gymnastique féminine

Approfondissement animateurs du 4° au libre

Dole - 15/10/2023



Organisateur Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté

Public concerné

- Age : Avoir 18 ans
- Animateurs-trices encadrant au minimum des 4°
- La formation s'adresse à tout animateur de gymnastique féminine en situation d'animation ayant déjà effectué une formation de base.
- Être Licencié

Contenu :

C'est un stage d'approfondissement :

- Travail sur les éléments du code FIG
- Demande aux stagiaires des éléments à travailler aux 4 agrès
- Ateliers en fonction des demandes

Bien préciser les demandes dans le champ "Remarques atelier 1" du formulaire du site internet.

Lieu, dates et horaires :

- Lieu : **Salle spécialisée « Josette TOURNIER – Rue Alsace Lorraine – Dole**
- Date-s : **Dimanche 15/10/2023**
- Horaires – **Accueil : 8 h 30 Début : 9 h – Fin : 17 h**

Repas - hébergement Repas tiré du sac

Amener :

Equipement sportif, de quoi prendre des notes, licence, carnet juge

Contact le jour du stage : **BLANCO Mégane - 06 31 31 54 38**
LIU Maëlle - 06 61 38 12 45

Inscription :

- Date limite d'inscription : **09/10/2023**
- Date limite de retour des autorisations et de règlement : **11/10/2023**
- Nombre minimum de stagiaires : **20**
- Coût : **30 €**

À régler

Par virement (RIB en pièce jointe de l'accusé de réception).

Veillez à choisir le RIB du bon organisateur SVP.

Par carte bancaire - Lien

Code à inscrire lors du paiement par virement ou par carte bancaire **avec le nombre de personnes : GF-APPRO-DOLE-15/10/2023**

Aucune inscription n'est prise en compte sans paiement avant la date limite

Pour tous renseignements complémentaires : **stages@fscf-bfc.fr**

Les conditions d'inscription en stage sont accessibles sur le site internet**

Autorisations parentales :

À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e). Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus.

Elle est accessible « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations et sur l'accusé de réception reçu.

* Pour toute inscription **un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association** (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). **Toutes les informations (RIB, dates de retour, lien vers la circulaire...) sont notés sur ce courriel. Si vous ne le recevez pas, vérifier vos spam. En cas de difficulté, nous contacter.**

** L'approbation des conditions d'inscription est nécessaire à l'inscription.
Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.

Accès au lieu de stage



Inscriptions directement sur le site internet (pour les associations de Bourgogne-Franche-Comté)*



*** Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet**



Autorisation parentale vierge



Conditions d'inscription

